

Une description sémantique et syntaxique du morphème d'aspect *-liq-* en inuktitut

Nora Villeneuve - UQAM

9 juillet 2021

Résumé

Ce travail consiste à fournir une description syntaxique et sémantique d'un morphème de l'inuktitut, le morphème *-liq-*, considéré dans la littérature comme étant un morphème d'aspect inceptif. L'analyse du morphème *-liq-* s'applique au sens général de celui-ci, mais également à son interaction avec les propriétés temporelles intrinsèques des racines verbales auxquelles il est joint, à sa position syntaxique et à sa combinatoire avec d'autres morphèmes fonctionnels.

1 Introduction

L'objectif de cet article est d'analyser le sens que peut avoir l'item *-liq-*, morphème de l'inuktitut considéré dans la littérature comme un morphème d'aspect inceptif. À partir de données collectées en inuktitut du Sud de Baffin (SB), voici quelques observations générales que l'on peut faire sur les différentes acceptions que peut avoir le morphème *-liq-* dans différents contextes. Il peut avoir un sens *inceptif*, qui détermine que l'action ou le processus commence, tel que le montre les exemples (1-a), (1-b), (2-a) et (2-b).

- (1) a. Mumiq- tunga
danser 1SG.DÉC
'I am dancing'¹
b. Mumiq- liq- tunga
danser LIQ 1SG.DÉC
'I am starting to dance'
- (2) a. Niri- puq
manger 3SG.IND
'He/she is eating'

1. Les gloses sont gardées en anglais pour éviter toute perte de nuance sémantique que pourrait amener une troisième traduction de l'anglais au français.

- b. Niri- liq- puq
 manger LIQ 3SG.IND
 ‘He/she is starting to eat’

Il peut avoir le sens de *maintenant*, comme dans les exemples (3-a), (3-b), (4-a) et (4-b).

- (3) a. Quviasut- tunga
 être.heureux 1SG.DÉC
 ‘I am happy’
 b. Quviasut- liq- tunga
 être.heureux LIQ 1SG.DÉC
 ‘I am happy now’
- (4) a. Aanniaq- tunga
 être.malade 1SG.DÉC
 ‘I am sick’
 b. Aanniaq- liq- tunga
 être.malade LIQ 1SG.DÉC
 ‘I am sick now’

Il peut signifier qu’une action est en train de se dérouler.

- (5) Aquti ikaa- liq- tara
 rue traverser LIQ 1SG.3SG.DÉC
 ‘I am crossing the street’

Finalement, l’utilisation de deux morphèmes *-liq-* donne le sens de *devenir*, comme dans les exemples (6) et (7).

- (6) Aanniaq- liq- liq- tunga
 être.malade LIQ LIQ 1SG.DÉC
 ‘I am becoming sick’
- (7) Quviasut- liq- liq- tunga
 être.heureux LIQ LIQ 1SG.DÉC
 ‘I am becoming happy’

Ces données en inuktitut SB² serviront de base pour l’analyse de la variation sémantique du morphème *-liq-*, qui pourrait être généralisable à d’autres morphèmes, et permettre de mettre en lumière des propriétés ou des règles propres à l’inuktitut et ainsi contribuer à la description de la langue ou d’autres langues polysynthétiques.³ Les sections qui suivent présentent les analyses précédentes de *-liq-* (section 2), le cadre théorique (section 3), la problématique de recherche (section 4) ainsi que mon analyse du sens de *-liq-* (section 5).

2. Les données ont été collectées auprès de 8 locuteurs et locutrices d’inuktitut SB.

3. Puisque ce travail se concentre sur la morphosyntaxe et la sémantique de l’inuktitut, les contraintes phonotactiques de la langue ne seront pas abordées, et les gloses ne contiendront pas les suppressions de phonèmes et autres phénomènes phonologiques de l’inuktitut.

2 Analyses précédentes

2.1 *-liq-* dans la littérature

Dans la littérature, *-liq-* est souvent considéré comme un marqueur d'aspect inceptif, c'est-à-dire qu'il introduit le commencement d'un procès ou d'une action. C'est la définition que lui donne Fortescue (1980) dans ses travaux sur le groenlandais de l'Ouest, un autre dialecte de la langue inuite. Le morphème *-liq* est associé aux définitions *begin*, *about to*, et deux autres gloses correspondent à certaines de ses acceptions, soit *-li-* (*become*) et *-lir-* (*begin/about to*). Cette définition va de pair avec celle fournie par Spreng (2016, p.9) dans ses travaux sur les contrastes aspectuels en inuktitut, où *-liq-* est défini comme le « *readiness, commencement of action or motion, becoming* ». Elle décrit *-liq-* en le comparant avec le morphème *-si-*, qui a également un sens inceptif lorsqu'il est utilisé avec un verbe intransitif régulier ou avec un verbe transitif. Elle spécifie la régularité du verbe intransitif car *-si-* est également un marqueur de forme antipassive. Spreng distingue *-liq-* de *-si-* puisqu'il ne peut être utilisé comme morphème antipassif, pour faire de l'*argument-shifting* ou pour détransitiviser un verbe. Il aurait un sens et une fonction strictement aspectuelle.

Bien que ces définitions correspondent avec plusieurs données en inuktitut SB ou dans d'autres dialectes, elles sont insuffisantes puisqu'elles ne rendent pas compte de certaines acceptions de *-liq-*. Les entrées de Fortescue (1980) sont toutefois intéressantes, car dans ce dialecte les sens qui correspondent à ceux de *-liq-* en inuktitut SB sont associés à trois morphèmes différents. Ces trois morphèmes distincts en groenlandais pourraient être polysémiques en inuktitut SB.

2.2 Définitions du dictionnaire

Dans le *Dictionary of Uktuhiksalingmiut Inuktitut Postbase Suffixes* (Briggs, Cook et Johns, 2015, p.247-248), qui répertorie les suffixes d'une variété de l'inuktitut parlé dans le centre de l'Arctique canadien, le sens de *-liq-* est décrit comme suit :

- (a) *Be in the process of Xing; be just Xing now; become X; begin to X; be X now*
- (b) *Generally emphasizes the "now"-ness of an event. activity or state, but this translates in several different ways depending of the type of verb stems it attaches to.*
- (c) *More than one use of -liq- may occur in the same word, when the first -liq- means "become" or "begin" and the second -liq- means "in process", so that the whole meaning is "in process of becoming".*

Ces définitions, bien qu'elles correspondent à des données provenant d'un autre sous-dialecte, concordent avec les observations faites à partir des données

en inuktitut SB.

Les auteur.e.s proposent deux points principaux par rapport à la variation du sens de *-liq-* :

1. Son sens principal, ou plus général ; il mettrait de l'emphase sur le fait qu'une action se déroule maintenant.
2. Le sens de ses différentes acceptions varie selon la catégorisation sémantique des racines en inuktitut, soit les verbes d'état, les événements et les activités.

3 Cadre théorique

3.1 Inuktitut

L'inuktitut est un dialecte de la langue inuite, qui fait elle-même partie de la famille des langues eskimo-aléoute. Les langues de cette famille sont considérées très productives sur le plan de la morphologie, et elles sont définies comme étant fortement polysynthétiques. Fortescue décrit la famille eskimo-aléoute comme étant la plus polysynthétique au monde (2002 ; p. 257). Pour en parler ainsi, il faut donc qu'il y ait une gradabilité reliée au fait d'être polysynthétique ou non, qui ne s'applique pas à toutes les définitions du terme. Cela fonctionne si l'on prend la définition de Greenberg (1960, cité par Mithun, 2009, p. 15), qui s'appuie sur un ratio M/W , soit la moyenne du nombre de morphèmes par mot. Cette définition ne s'appuie que sur la productivité morphologique d'une langue, sans imposer de limites, ainsi qu'en offrant une façon d'analyser le nombre de morphèmes comme une variable continue au lieu de discrète. Dans les travaux de Greenberg, le groenlandais de l'Ouest a obtenu le ratio M/W le plus élevé, soit de 3.72 morphèmes par mot, alors que très peu de langues ont un ratio de plus de 3 (Mithun, 2009). Sachant que les dialectes de l'inuit ont une structure morphosyntaxique très similaires (Dorais, 1945), nous analyserons l'inuktitut comme étant polysynthétique

En inuktitut, un énoncé est minimalement composé d'un mot verbal complexe (Compton et Pittman, 2010), qui est lui-même minimalement composé d'une racine et d'un affixe flexionnel (Fortescue, 1984). Entre la racine et l'affixe final, on peut retrouver des affixes intermédiaires, qui sont optionnels et qui causent le caractère polysynthétique de l'inuktitut, par le fait qu'ils peuvent se combiner de façon à allonger le mot verbal et à complexifier son sens, et ce, sans limite clairement définie (Cook et Johns, 2009). Il ne peut y avoir qu'une racine lexicale par mot verbal, et celle-ci peut être un verbe «concret» ou une racine nominale à laquelle s'ajoutera une particule qui représente un verbe abstrait (Johns, 2007). Les deux structures de mot verbal décrites précédemment sont représentées dans les exemples (8-a) et (9-a)⁴ :

(8) [Racine verbale] X Y Z ... Flexion

4. Exemples tirés de Cook et Johns, 2009, p.154

- a. hini -liq -nia -haaq - & unga
 sleep begin future about.to 1SG.APPOS
 ‘just before I went to sleep’

- (9) [Racine nominale] verbe léger X Y Z ... Flexion
 a. tuktu -qaq -nia -&a -’man
 caribou exist future expressive 3SG.CAUS
 ‘because there might be caribou’

Les éléments *X*, *Y* et *Z* sont facultatifs. Ils correspondent à des morphèmes fonctionnels, dont *-liq-* fait partie, qui amènent des informations grammaticales. C’est parce que leur sens est abstrait et sous-spécifié qu’ils peuvent se combiner de sorte à rendre l’inuktitut une langue polysynthétique (Cook et Johns, 2009).

3.2 Morphèmes fonctionnels et position syntaxique

Cook et Johns (2009) qualifient les affixes intermédiaires de fonctionnels, en opposition avec les morphèmes lexicaux selon la définition de Harley et Noyer (2000, cité par Cook et Johns, 2009, p.156). Cette théorie fait une distinction binaire entre les morphèmes lexicaux (*l-morphèmes*) et les morphèmes fonctionnels (*f-morphèmes*). Les morphèmes lexicaux sont décrits comme une classe plus libre où le locuteur peut choisir quel item utiliser en fonction de son sens encyclopédique (qui permet de distinguer deux objets ou concepts, comme *pomme* versus *orange*), tandis que les morphèmes fonctionnels forment une classe contrainte par les propriétés formelles du morphème, qui doit être choisi dans des contextes plus précis. Ce statut fonctionnel implique, selon la définition de Harley et Noyer (2000), que ces items ont un sens sous-spécifié, qui est plus abstrait, et qui se spécifie selon le contexte grammatical dans lequel il est utilisé. Cela se constate par la forte polysémie que l’on retrouve au sein des affixes intermédiaires en inuktitut. Les affixes intermédiaires, ou morphèmes post-bases, ont été décrits et regroupés par Fortescue au cours de ses travaux (1980, 1983, 1984, cité par Cook et Johns, 2009), et cette catégorisation reste la plus exhaustive à ce jour. Les quatre principales catégories d’éléments fonctionnels de l’inuktitut développées par Fortescue (1980) sont les suivantes :

1. Les **Vs** (pour *sentential*), dans lesquels on retrouve l’expression du temps (**Vten**), de la négation (**Vneg**) et les impressions subjectives du locuteur (**Vsub**).
2. Les **Vmod**, qui regroupent les aspects et différents types d’adverbes.
3. Les **Vr**, qui représentent les *light verbs* qui permettent l’incorporation de noms comme racines lexicales.
4. Les **Ve**, qui sont des éléments qui permettent les phénomènes d’*argument-shifting* tels que la causativité et la passivité, ou qui représentent des verbes abstraits tels que «penser», «vouloir» et «dire».

Fortescue place *-liq-* parmi les **Vmod**. Les adverbes qui en font partie ajoutent des informations sémantiques de degré, de fréquence, de durée et de manière (Fortescue inclut dans ces derniers les adverbes d'intensité, de rapidité, de qualité et de compréhension). Les adverbes qui décrivent une émotion (e.g., *happily*) ou une manière liée à un adjectif (e.g., *thirstily*) sont exclus de cette catégorie (Compton et Pittman, 2007), puisqu'ils représentent des éléments lexicaux partageant des liens avec d'autres sens encyclopédiques (*heureux* en opposition avec *triste*).

Parmi les **Vmod**, dans la sous-catégorie des *Phase of completion*, les deux entrées en groenlandais de l'Ouest fournies par Fortescue correspondent à deux des sens de *-liq-* en inuktitut SB, respectivement *-li-* (*become*) et *-lir-* (*begin/about to*).

3.3 Aspect grammatical et *aktionsart*

Comme mentionné dans la section 2, il est proposé par Cook et Johns (2009) que l'aspect lexical est un des facteurs qui participent à la spécification du sens des morphèmes fonctionnels. Il est donc important de faire la distinction entre l'aspect lexical (ou *aktionsart*) et grammatical. L'aspect lexical correspond aux propriétés sémantiques temporelles qui sont inhérentes à un procès, c'est-à-dire les traits de temporalité enracinés à un verbe, indépendamment de son contexte syntaxique. Vendler (1957) en a proposé quatre catégories (les états, les activités, les achèvements et les accomplissements) pour séparer les verbes selon trois traits binaires de temporalité, soit la télicité, le dynamisme et la durée d'un procès. La télicité correspond à la propriété d'un verbe ou d'un prédicat de devoir être complété ou d'avoir une fin. Par exemple, pour le prédicat *Construire une maison*, la fin intrinsèque est le moment où la maison est construite. À l'inverse, un verbe qui n'implique pas de fin nécessairement ou qui dénote une action qui n'a pas été complétée est dit atélique (e.g. *Parler* ou *Danser*). La durativité est le trait qui détermine si un verbe ou un prédicat est ponctuel ou s'il dure un certain moment (pas nécessairement déterminé). La dynamicité, en opposition avec la staticité, est la propriété d'un verbe ou d'un prédicat à évoluer ou changer dans le temps. À l'inverse, il n'y a pas d'évolution ou de changement dans l'action qu'un verbe statique exprime (e.g. *Croire* ou *Savoir*). On associe les verbes dynamiques aux verbes d'action et les verbes statiques aux verbes d'état. Il existe également d'autres traits de temporalité que Vendler n'a pas pris en compte lorsqu'il a développé ces catégories, mais ces trois traits sont particulièrement pertinents pour analyser les racines de l'inuktitut, si l'on suit la proposition de Cook et Johns (2009) (voir la section 4. Certains tests permettent de démontrer la pertinence de ces catégories, en montrant que l'utilisation d'adverbes temporels (ex : en quelques heures/pendant quelques heures) peut rendre un énoncé grammatical ou non dépendamment du type de verbe avec lequel il est jumelé. Ces tests ne sont évidemment pas infaillibles, et il est difficile de les utiliser translinguistiquement. Les catégories de Vendler, bien qu'encore utilisées aujourd'hui dans les recherches sur la sémantique temporelle, sont toutefois insuffisantes pour rendre compte de toutes les caractéristiques temporelles que

peut avoir un procès. D'autres catégories sont se définies au cours de travaux sur le sujet, tentant de rendre compte de certaines distinctions mises de côté. Comrie (1976), entre autre, fut le premier à introduire la catégorie des semelfactifs, qui correspondent à des procès ponctuels et instantanés (ex : cogner, éternuer, etc.). Ces catégories créées à partir de ces traits temporels peuvent se résumer comme suit⁵ :

| Classe | Exemples | Dynamique | Duratif | Télique |
|-----------------|------------------------------|-----------|---------|---------|
| État | Savoir, Croire, Aimer | - | + | - |
| Activité | Courir, Nager, Conduire | + | + | - |
| Accomplissement | Construire une maison | + | + | + |
| Achèvement | Trouver, Atteindre le sommet | + | - | + |
| Semelfactif | Tousser, Cogner | + | - | - |

Les verbes, par le type de situation qu'ils représentent, possèderaient donc dans leur structure interne des propriétés temporelles de base servant à décrire comment elles prennent place dans le temps (Dowty, 1991). Les catégories proposées par Vendler et d'autres rendent compte d'une bonne variété de bases et de leurs propriétés temporelles, mais celles-ci ne s'appliquent pas à toutes les langues. En effet, certaines langues ne font pas de distinction entre certaines de ces catégories, et parfois ce sont les traits temporels qui définissent la catégorisation des verbes d'une langue plutôt qu'une combinaison de traits. C'est d'ailleurs ce qui a été proposé pour l'inuktitut par Cook et Johns (2009), mais également par Spreng (2008), qui distinguent les verbes qui ne sont pas des états seulement par leur télicité. La catégorisation qu'ils proposent pour les prédicats en inuktitut se décriraient donc de la sorte :

- Les verbes d'état : [-dynamique] [-télique] [+duratif]
- Les verbes atéliques (activités) : [+dynamique] [-télique] [+duratif]
- Les verbes téliques (événements) : [+dynamique] [+télique] [+/-duratif]

Selon cette proposition, il n'y a pas de contraste entre les accomplissements et les achèvements en inuktitut, donc le trait duratif ne serait pas spécifié pour cette catégorie. À première vue, le seul trait qui distingue la catégorie des verbes d'état et des verbes atéliques en inuktitut serait le trait dynamique. Pour cette raison, je postule que si le sens varie entre ces deux types de prédicat, la dynamique doit avoir une influence sur la variation sémantique de *-liq-*, du moins pour ces deux catégories.

L'aspect grammatical, quant à lui, correspond aux différentes manières de décrire la temporalité interne d'une situation, ou les relations temporelles qui relient plusieurs situations ensemble (Hayashi, 2011). Contrairement aux *aktionsarts*, cette description de la temporalité n'est pas inhérente au procès. Dans un

5. Tel que dans Hayashi, 2010, p.17

ouvrage sur le sujet, Comrie (1976) explique que l'aspect grammatical est soit exprimé morphologiquement (synthétiquement) ou syntaxiquement (analytiquement), indépendamment des cas plus complexes à analyser où il s'agit d'une interaction entre les deux systèmes. On retrouve également d'autres définitions moins courantes de l'aspect grammatical dans la littérature, telle que celle-ci (Kamp and Reyle, 1993; de Swart, 1998 :348; 2007 :6; Tonhauser, 2006 :20; Cité par Hayashi, 2011) :

Grammatical aspects can be treated as operations on eventuality descriptions, i.e., denotations of predicates combined with their arguments and modifiers.

Bien qu'incomplète, cette définition est intéressante puisqu'elle décrit les marqueurs d'aspect non pas comme des éléments individuels dans le système linguistique, mais comme des opérations qui interagissent avec d'autres systèmes tels que les propriétés prédicatives du verbe, les adverbes et autres modificateurs du verbe. Cette définition s'applique bien dans le cas de l'inuktitut, à cause de la complexité des interactions à prendre en compte pour analyser le sens des morphèmes aspectuels.

La division la plus importante fait au sein de l'aspect grammatical est celle de la perfectivité, qui rend compte de ce que plusieurs considèrent comme les aspects de base de plusieurs langues (Comrie, 1976; Bonhemeyer, 2003) puisqu'ils distinguent si l'on peut percevoir une situation dans sa temporalité interne (imperfectif) ou si celle-ci est perçue comme un tout insécable (perfectif). Les verbes semelfactifs sont perfectifs par définition puisqu'ils sont instantanés, mais il existe au sein de l'aspect imperfectif plusieurs sous-catégorisations rendant compte des différentes manières d'analyser et de décrire cette temporalité interne.

Puisque ce travail porte sur la description d'un morphème qui est considéré comme le morphème inceptif de l'inuktitut, il convient définir de quel aspect il s'agit ainsi que d'autres avec lesquels il est parfois confondu dans la littérature, l'aspect inchoatif et l'aspect ingressif. L'aspect inchoatif est sémantiquement défini en opposition avec l'aspect causatif. Pour un même verbe, qui signifie un changement d'état dans la majorité des cas, la forme inchoative sera celle qui est intransitive et dont le sujet n'est pas un agent, mais un patient, l'objet qui subit le changement d'état. La forme causative du verbe aura un agent comme sujet et un patient comme complément. La forme inchoative implique souvent que le changement d'état se fait de manière spontanée, sur le moment. C'est pour cette raison qu'il est confondu avec l'aspect inceptif, qui dénote le commencement d'une action ou d'un état. Ce qui le distingue de l'aspect inchoatif n'est pas clairement défini, mis à part qu'il n'est pas nécessairement opposé à la causativité. On retrouve également dans la littérature l'aspect ingressif, défini par Comrie (1976, p.19) comme étant le commencement d'une situation également. Certains distinguent l'aspect inceptif des aspects inchoatif et ingressif, en disant que le premier réfère au commencement d'une action ou d'une situation, tandis que les derniers réfèreraient à un changement d'état. Les exemples (10), (11) et (12) illustrent la nuance entre ces trois aspects grammaticaux :

- (10) Jack a commencé à travailler.
(Inceptif)⁶
- (11) Jim a commencé à dessiner un cercle.
(Ingressif)⁷
- (12) Le volcan est entré en éruption.
(Inchoatif, la forme causative serait *Le tremblement de terre a provoqué l'éruption volcanique*)⁸

Vu la ressemblance entre les formes que peuvent prendre ces trois aspects, il peut être difficile de les distinguer. Dans des études translinguistiques, demander des traductions peut mener à des mauvaises interprétations puisqu'un même verbe peut être utilisé pour deux aspects, tel qu'en (10) et (11).

4 Problématique

Dans leur article *Determining the semantics of postbases*, Cook et Johns (2009) proposent une théorie sur comment analyser sémantiquement les affixes fonctionnels en inuktitut (voir la section 3 pour la structure des mots en inuktitut). Comme mentionné plus haut, ceux-ci ont un sens abstrait lorsqu'il est sous-spécifié, et il se spécifie dépendamment du contexte grammatical dans lequel il est produit.

La question se pose alors à savoir si ces cas dénotent de la polysémie, de l'homophonie ou s'il s'agit d'un seul morphème au sens plus large qui se spécifie selon sa distribution. Plusieurs travaux penchent en faveur de cette dernière hypothèse (Cook et Johns, 2009 ; Tersis et Mahieu, 2006) selon laquelle un morphème post-base correspond à une unité sémantique, de laquelle découle d'autres significations en distribution complémentaire (Johns, 1992). Par soucis d'économie, et parce que ses différentes acceptions partagent un certain lien logique, *-liq-* sera analysé comme tel. Selon Cook et Johns, cette variation de sens découlerait principalement de deux facteurs :

- (a) La position syntaxique de l'item dans l'énoncé
- (b) Les propriétés temporelles de la racine

Les morphèmes fonctionnels possèderaient un sens large sous-spécifié, qui se spécifie selon la catégorisation d'aspect lexical des prédicats. Ils ont défini trois catégories aspectuelles pour les verbes de l'inuktitut, soit les verbes d'état, les verbes atéliques et les verbes téliques, à partir de données du sous-dialecte utkuhiksalingmiut comprenant le morphème *-ma-*, tel que démontré dans les exemples (13), (14) et (15) :

6. Exemple tiré de Kiyota (1998, p.14)

7. Exemple tiré de Boland (2006, p.47)

8. Exemple tiré de Borillo (2014, p.8)

- (13) Haqvi- ma- řuq
lost MA PTCP.3S
'He/it is (in a state of being) lost' (état)
- (14) Uqalu- ma- řuq
talk MA PTCP.3S
'He talks a lot' (atélique)
- (15) Aulla -ma -ksaaq -lua -runi
travel MA long.time very COND.4S
'If one is away from home for a very long time' (télique)

Selon leur hypothèse, le sens d'un morphème fonctionnel peut être prédit en fonction de ces trois catégories de prédicat, et ce, d'une manière systématique et stable. Dans le cas du morphème *-ma-*, ils en formalisent le sens comme suit :

- *state* → *state extended beyond reference time*
- *telic event* → *result state extended beyond reference time*
- *atelic activity* → *activity extended beyond reference time*⁹

À partir des différentes définitions fournies par le dictionnaire (Briggs, Cook, Johns, 2015) et de l'hypothèse de Cook et Johns (2009) selon laquelle le sens des affixes fonctionnels se spécifie en fonction de la catégorisation sémantique de la base verbale, on pourrait faire ces prédictions quant au sens du morphème *-liq-* :

1. Verbe d'état → *-liq-* indique une transition complétée, d'un état non X à un état X (be X now)
2. Verbe télique (événements) → *-liq-* capture le moment de transition de non X à X, celle-ci n'est pas complétée (become X)
3. Verbe atélique (activités) → l'action ou le processus commence (begin to X; be in the process of Xing now)

Cette hypothèse suppose que la télicité d'un prédicat est l'un des facteurs qui modifierait le sens d'un morphème fonctionnel, et que le sens peut être divisé selon ces catégories d'aspect lexical. À partir des données collectées pour ce travail, je propose que la dynamique du prédicat fait varier le sens de *-liq-*, ou du moins qu'elle a plus d'influence que la télicité sur ses variations de sens. Je propose également que *-liq-* est un morphème d'aspect ingressif plutôt qu'inceptif. Dans la section 5, une analyse du sens de *-liq-* sera décrite selon les facteurs proposés par Cook et Johns (2009), soit la position syntaxique du morphème et sa combinatoire avec les propriétés sémantiques des prédicats.

9. Exemples et définitions tirés de *Determining the semantics of postbases* (Cook et Johns, 2009, p.160)

5 Analyse des données

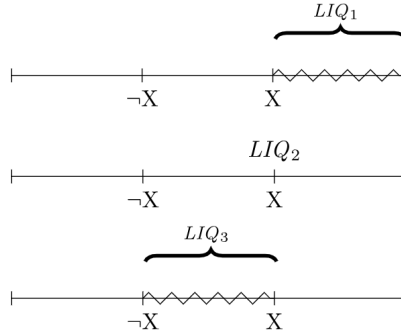
5.1 Le sens général de *-liq-*

Alors qu'il est proposé dans le dictionnaire par Briggs, Cook et Johns (2015) que le sens large de *-liq-* est l'emphase mise sur le "*now*"-ness d'un prédicat, il semble que les contextes où le morphème signifie *maintenant* sont plutôt minoritaires (seulement avec des verbes non dynamiques). Il serait dès lors surprenant qu'il s'agisse de son sens principal. Comme le démontre l'exemple (21-a), si l'on ajoute le morphème de passé *-lauq-* après l'utilisation de *-liq-* avec un verbe d'état (seule catégorie de verbes avec laquelle *-liq-* signifie vraiment *maintenant*), l'ajout du passé capture plutôt la transition entre l'état $\neg X$ et X .

- (16) a. Quviasuq- liq- tunga
être.heureux maintenant 1SG.DÉC
'I am happy now'
- b. Quviasuq- liq- lauq- tunga
être.heureux commencer PAST 1SG.DÉC
'I got happy'

Si *-liq-* avait l'emphase de *maintenant* comme sens général, on pourrait s'attendre à ce que l'utilisation du passé mette l'emphase sur le moment dans le passé où un état X avait lieu. Une hypothèse plausible quant au sens sous-spécifié de *-liq-* aurait été qu'il a un sens inceptif, puisqu'il est défini comme tel dans la littérature et qu'il a cette signification lorsqu'il est joint à un verbe dynamique. Mais cette analyse n'expliquerait pas pourquoi il met l'emphase sur *maintenant* avec un verbe non dynamique. L'explication se trouve peut-être dans l'ambiguïté qui réside entre l'aspect inceptif et ingressif, tel qu'expliqué dans la section 3.3. L'aspect ingressif, qui fait partie de l'aspect phasal, détermine un changement d'état, et ça pourrait justifier certaines des lectures que l'on peut faire de *-liq-*, qu'on peut résumer en *maintenant X*, *commencer X* et *en processus de X*. Ces trois sens pourraient être en fait différentes manières de mettre de l'emphase sur le changement d'un état $\neg X$ à X . Ici, *état* ne signifie pas la catégorie aspectuelle du prédicat. Pour un verbe d'activité comme *Danser*, le changement d'état pourrait être de \neg *Danser* à *Danser*, par exemple. Je propose donc que *-liq-* est un morphème d'aspect phasal lorsqu'il est sous-spécifié. Ces trois manières de mettre de l'emphase sur le changement d'état correspondraient à :

1. *LIQ*₁ : Lorsqu'il signifie *maintenant X*, il met l'emphase sur l'état final ou résultant, soit X , en opposition avec l'état $\neg X$.
2. *LIQ*₂ : Lorsqu'il signifie *commencer X*, il met l'emphase sur le moment (ponctuel) où l'état X commence.
3. *LIQ*₃ : Lorsqu'il signifie *en processus de X*, il met l'emphase sur la transition de $\neg X$ à X .



Pour que l'hypothèse soit valide, il est nécessaire que lorsque *-liq-* signifie *maintenant X*, ce soit en opposition avec le fait qu'il y avait un état $\neg X$ avant ce moment, ce qui a été confirmé avec les locuteurs et locutrices qui ont participé à la collecte de données.

5.2 Traits temporels

Le prédicat *Lire* est considéré comme une activité dans certaines langues indo-européennes comme le français et l'anglais. Par exemple, en français, les états ne sont pas compatibles avec *en train de* ou *venir de*, mais les activités le sont :

- (a) #Cameron est en train d'aimer Kim.
- (b) #Cameron vient d'aimer Kim.
- (c) Cameron en en train de lire le journal.
- (d) Cameron vient de lire le journal.
- (e) Cameron en en train de danser.
- (f) Cameron vient de danser.

Selon ce test, il y a donc une distinction en français entre un verbe comme *Aimer*, et des verbes comme *Lire* ou *Danser*, soit la distinction faite entre un verbe d'état et un verbe d'activité. Pourtant, si on ajoute *-liq-* au prédicat *Lire* en inuktitut, on en fait pourtant la même lecture qu'avec les verbes d'état, c'est-à-dire qu'il ajoute une emphase sur le fait que maintenant un état est achevé (voir exemples (17-a) et (17-b)). Avec une activité (atélique et dynamique) - par exemple *Danser* - il reçoit habituellement une lecture inceptive, comme dans l'exemple (18-b).

- (17) a. Uqalimaaq- tunga
lire 1SG.DÉC
'I read'
- b. Uqalimaaq- liq- tunga
lire maintenant 1SG.DÉC
'I read now'
- (18) a. Mumiq- tunga
danser 1SG.DÉC
'I am dancing'
- b. Mumiq- liq- tunga
danser commencer 1SG.DÉC
'I am starting to dance'

Il semblerait que *Lire* en inuktitut serait catégorisé différemment qu'en français. Il doit donc avoir un trait sémantique qui le distingue des activités et qui l'associe aux verbes d'état, puisqu'ils donnent à *-liq-* la même signification. La distinction ne semble pas être basée sur la télicité. Il serait possible que ce soit la dynamicité du prédicat qui fait varier le sens de *-liq-* dans ce cas-ci, puisque le trait de dynamicité est celui qui distingue la catégorie des verbes d'état et celle des verbes d'activité. Il serait logiquement pertinent de considérer *Lire*, qui est une action plutôt passive, comme un verbe non dynamique. L'utilisation de deux morphèmes *-liq-* est d'ailleurs seulement possible avec les verbes d'état, et l'utilisation du deuxième morphème *-liq-* semble rendre le changement d'état dynamique, alors qu'il rend l'énoncé agrammatical avec un verbe dynamique :

- (19) a. Quviasuq- liq- liq- tunga
être.heureux commencer en.processus.de 1SG.DÉC
'I am becoming happy'
- b. *Mumiq- liq- liq- tunga
danser commencer en.processus.de 1SG.DÉC

La distinction faite par Cook et Johns entre les verbes téliques et atéliques ne semblent pas aussi clairement définie si l'on se fie à certaines données. Dans les exemples (20-a), (20-b) et (20-c), l'utilisation de *-liq-* peut avoir deux acceptions différentes avec le prédicat télique *Traverser la rue*, soit les deux acceptions prévues pour les verbes téliques et non téliques. Ces données ont été traduites par le même locuteur, donc nous pouvons écarter l'hypothèse des différences dialectales :

- (20) a. Aqquiti ikaa- tara
rue traverser 1SG SUJET.3SG OBJET.IND
'I cross the street'
- b. Aqquiti ikaa- liq- tara
rue traverser commencer 1SG SUJET.3SG OBJET.IND
'I begin to cross the street'
- c. Aqquiti ikaa- liq- tara
rue traverser en.processus.de 1SG SUJET.3SG OBJET.IND

‘I am crossing the street’

Ces exemples infirment l’hypothèse de Cook et Johns selon laquelle la distribution des affixes fonctionnels de l’inuktitut peut être prédite systématiquement entre ces trois catégories.

5.3 La position syntaxique

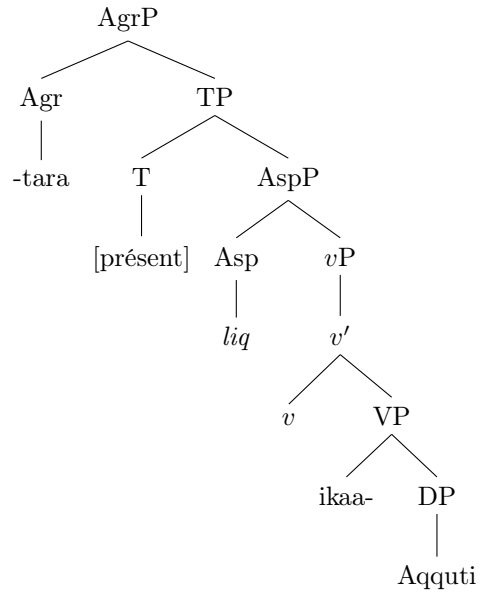
Comme mentionné dans la section 4, Cook et Johns avancent que la position syntaxique influence l’interprétation d’un morphème fonctionnel. Le redoublement de *-liq-* au sein d’un même énoncé nous permet de visualiser des cas où il occupe deux positions syntaxiques différentes. Dans leur article, ils analysent le sens du morphème inceptif et antipassif *-hi-* de l’utkuhiksalingmiut selon ces deux positions syntaxiques :

1. *-hi-* sous *vP* → fonction antipassive, change la structure argumentale.
2. *-hi-* sous *Asp/T* → lecture aspectuelle, change le sens du prédicat.

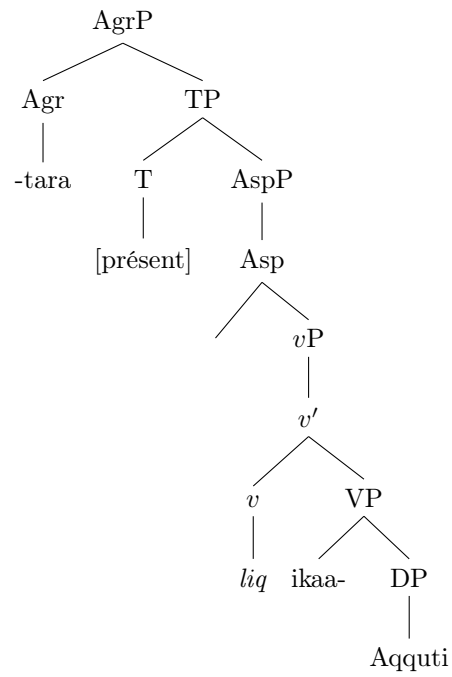
Puisque *-liq-* a un sens aspectuel, il serait plausible qu’on le retrouve également sous **Asp**. Lorsqu’il prend le sens de *commencer* ou *devenir*, il pourrait aussi être sous **v** sachant que certains verbes légers peuvent s’y retrouver. Ce faisant, voici comment nous pourrions formaliser les sens de *-liq-* en fonction de ces deux positions syntaxiques, qui pourraient expliquer les deux lectures que nous pouvons en faire avec le prédicat *Traverser la rue* :

1. *-liq-* sous **v** → *commencer/devenir*
2. *-liq-* sous **Asp** → *en processus de*

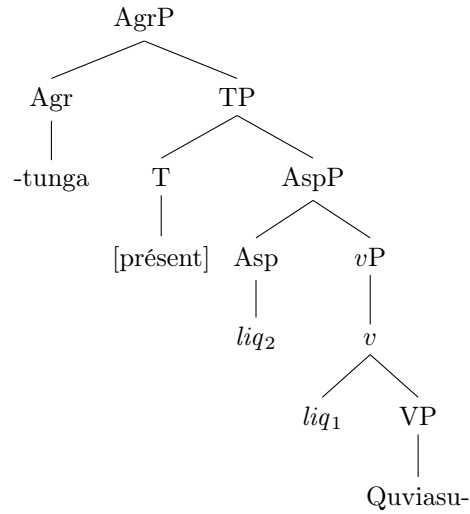
I am crossing the street :



I begin to cross the street :



Tel que mentionné précédemment, *-liq-* peut occuper les deux positions syntaxiques dans le même énoncé avec un verbe d'état.



L'utilisation du morphème de passé *-lauq-* est possible avec un seul *-liq-*, mais rend l'énoncé agrammatical s'il est utilisé le morphème redoublé. Les exemples avec *-lauq-* pourraient signifier qu'un des deux *-liq-* occupe la position sous **T**, habituellement occupée par *-lauq-*. Il se pourrait également qu'un des deux *-liq-* spécifie des traits sous **T** qui empêchent l'énonciation de *-lauq-*. Par contre, ça n'expliquerait pas pourquoi le même phénomène se produit avec le morphème *-sima-*, morphème d'aspect parfait. Si le morphème de temps *-lauq-* ne peut se produire avec un deuxième *-liq-* parce que la position sous **T** est prise, *-sima-* devrait pouvoir être produit avec ce deuxième *-liq-* puisque la position sous **Asp** est libre, mais *-sima-* rend l'énoncé agrammatical également dans ce contexte.

- (21) a. Quviasuq- liq- lauq- tunga
 être.heureux commencer PAST 1SG.DÉC
 'I got happy'
- b. *Quviasut- liq- liq- lauq- tunga
 être.heureux commencer en.processus.de PAST 1SG.DÉC
- (22) a. Quviasut- liq- sima- junga
 être.heureux commencer PERF 1SG.DÉC
 'I have been feeling happy'
- b. *Quviasut- liq- liq- sima- junga
 être.heureux commencer en.processus.de PERF 1SG.DÉC

Selon Cable (2013), les systèmes de temps gradés (*Tense remoteness system*, TRS) seraient des systèmes aspectuels et non des systèmes de temps, puisque les

morphèmes de TRS modifient le temps de l'évènement (E) et non du point de référence (R). Les morphèmes de TRS se situeraient sous la tête **Asp** et non sous **T**. Si la position du deuxième morphème *-liq-* est sous **Asp**, cela expliquerait pourquoi il empêche la production de *-lauq-* et de *-sima-* également.

6 Discussion

Cette étude ouvre la porte vers une analyse plus approfondie des traits sémantiques qui influencent l'interprétation des morphèmes fonctionnels et de l'interaction sémantique entre ces morphèmes fonctionnels en l'inuktitut. Les travaux à ce sujet contribuent plus globalement à la description des langues polysynthétiques et à la préservation des langues autochtones telle que la langue inuite. De mieux comprendre les contextes dans lesquels on peut utiliser ou non des morphèmes au sens plus abstraits permet à la langue d'être plus facilement acquise par des nouveaux apprenants. L'article de Cable (2013) et les données en inuktitut SB nous amène également à nous demander si les temps gradables de l'inuktitut sont aspectuels ou temporels, et ramènent sur la table le débat concernant l'absence de système de temps de la langue inuite.

Références

- Binnick, Robert I., éd. 2012. *The Oxford handbook of tense and aspect*. Oxford ; New York : Oxford University Press. ISBN : 978-0-19-538197-9.
- Bohnemeyer, Juergen. s.d. “Elicitation and documentation of tense and aspect” : 33.
- Bohnemeyer, Jürgen, et Mary Swift. 2004. “Event Realization and Default Aspect”. *Linguistics and Philosophy* 27, n° 3 (juin) : 263–296. ISSN : 0165-0157, visité le 10 décembre 2018. doi :10.1023/B:LING.0000023371.15460.43. <http://link.springer.com/10.1023/B:LING.0000023371.15460.43>.
- Boland, Johanna Hendrika Geertruida. 2006. “Aspect, tense and modality : Theory, typology, acquisition”.
- Borillo, Andrée. 2014. “Nominalisations et problèmes d’aspect”.
- Cable, Seth. 2013. “Beyond the past, present, and future : towards the semantics of ‘graded tense’ in Gikūyū”. *Natural Language Semantics* 21, n° 3 (septembre) : 219–276. ISSN : 0925-854X, 1572-865X, visité le 25 avril 2019. doi :10.1007/s11050-012-9092-3. <http://link.springer.com/10.1007/s11050-012-9092-3>.
- Chuang, Yuan-Ting. 2015. “Interaction entre le temps, l’aspect et le mode dans les phrases complexes en mandarin moderne”. Sous la direction de Nicolas Tournadre : 360.
- Compton, Richard, et Christine Pittman. 2010. “Word-Formation by Phase in Inuit”.
- Comrie, Bernard. 1976. *Aspect : an introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge ; New York : Cambridge University Press. ISBN : 978-0-521-21109-3.
- Cook, Connor, et Alana Johns. s.d. “Determining the semantics of Inuktitut postbases”. Sous la direction de Marc-Antoine Mahieu : 15.
- Dorais, Louis-Jacques. 1945. “Inuit languages and dialects : Inuit Uqausiqati-giit” : 259.
- Fortescue, Michael. 1992. “Morphophonemic Complexity and Typological Stability in a Polysynthetic Language Family”. *International Journal of American Linguistics* 58, n° 2 (avril) : 242–248. ISSN : 0020-7071, 1545-7001, visité le 10 décembre 2018. doi :10.1086/ijal.58.2.3519761. <https://www.journals.uchicago.edu/doi/10.1086/ijal.58.2.3519761>.
- Fortescue, Michael D., Marianne Mithun et Nicholas Evans, édés. 2017. *The Oxford handbook of polysynthesis*. First edition. Oxford handbooks in linguistics. OCLC : 1008881903. Oxford : Oxford University Press. ISBN : 978-0-19-968320-8.

- Hayashi, Midori, et Bettina Spreng. s.d. “IS INUKTITUT TENSELESS ?” : 12.
- Johns, Alana, Diane Massam et Juvenal Ndayiragije, éd. 2006. *Ergativity : emerging issues*. Studies in natural language and linguistic theory v. 65. OCLC : ocm65166801. Dordrecht, Netherlands : Springer. ISBN : 978-1-4020-4186-0 978-1-4020-4188-4.
- Klein, Wolfgang. 1994. *Time in language*. Germanic linguistics. London ; New York : Routledge. ISBN : 978-0-415-10412-8.
- Kozłowska, Monika. s.d. “Bornage et ordre temporel” : 24.
- Lareau, François. s.d. “Le temps verbal dans l’interface sémantique-syntaxe du français” : 10.
- Mahieu, Marc-Antoine, éd. 2009. *Variations on polysynthesis : the Eskaleut languages*. Typological studies in language 86. OCLC : 602689650. Amsterdam : Benjamins. ISBN : 978-90-272-0667-1.
- Mithun, Marianne. 1988. “System-defining Structural Properties in Polysynthetic Languages”. *STUF - Language Typology and Universals* 41, n° 1 (janvier). ISSN : 2196-7148, 1867-8319, visité le 10 décembre 2018. doi :10.1524/stuf.1988.41.16.442. <http://www.degruyter.com/view/j/stuf.1988.41.issue-1-6/stuf.1988.41.16.442/stuf.1988.41.16.442.xml>.
- Payne, Thomas E. 1997. “Describing morphosyntax : A guide for field linguists” : 433.
- Spreng, Bettina. s.d. “Viewpoint Aspect in Inuktitut : The Syntax and Semantics of Antipassives” : 231.
- . 2016. “Aspect contrasts in Inuktitut” : 32.
- Talmy, Leonard. s.d. “Toward a Cognitive Semantics, Volume I, Concept Structuring Systems” : 2.